

Plan de sobriété énergétique de la ville



Face à une situation d'inflation des coûts de l'énergie et dans une démarche écoresponsable, la mairie de Beauchamp s'est dotée d'un plan de sobriété énergétique. Véritable feuille de route, celle-ci décline les actions à mener à l'échelle de la ville, en complément des actions déjà menées depuis 2018.

▼ Contenu

Ecoles, bâtiments administratifs, culturels, sportifs, éclairage public... Pour la ville, c'est une facture d'énergie qui augmente de l'ordre de 400 000 euros par rapport à 2021 (gaz et électricité confondus). Pour limiter autant que possible l'impact financier, la ville a mis en place des mesures dès la rentrée 2022. Elles s'appuient sur les recommandations de l'Etat via [son plan de sobriété*](#), ainsi que sur des préconisations de l'Association des Maires de France.

Des actions pour des résultats immédiats

Cette feuille de route a permis de repenser et d'appréhender différemment la chauffe des bâtiments publics en fonction de la réalité des besoins. Première mesure : le report de la saison de chauffe au 7 novembre. Ce dispositif a permis une économie d'environ 25% sur la facture de gaz du 4e trimestre. Conformément aux préconisations de l'Etat, la température est fixée à 19° dans les locaux administratifs, les lieux culturels et les écoles ; à 16° dans les équipements sportifs. La chauffe des bâtiments durant la nuit est également abaissée. Une adaptation est aussi prévue lors d'inoccupation de locaux.

Par ailleurs, l'entretien et la réfection des bâtiments communaux contribuent largement à la réduction de la consommation d'énergie. Ainsi, les travaux d'isolation de l'hôtel de ville réalisés en 2022 permettent une réduction de 70% de sa consommation. Le centre omnisports sera quant à lui, réhabilité en 2023.

En outre, la ville a mené des travaux dans les chaufferies les années précédentes et remplace au fur et à mesure ses luminaires par des LED, moins gourmands en électricité tout en conservant un bon éclairage.

Une optimisation des ressources

Au sein même de ses services, la ville est rigoureuse sur l'utilisation de l'énergie. Ainsi, la flotte de véhicules de service est électrique et des vélos à assistance électrique sont mis à disposition des agents. Dans chaque service on favorise les « éco-gestes » au quotidien : supprimer des chauffages d'appoint, veiller à l'extinction de l'éclairage, éteindre les appareils en veille, etc.

**disponible sur le site internet : ecologie.gouv.fr*

► Liens utiles

